

ACTIVITÉ SUR L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Etape 1 : Qu'est-ce que c'est ?



Document 1

"Votre identité numérique, c'est l'ensemble des informations que l'on trouve sur Internet vous concernant. C'est donc une identité de « données ». Comme dans la vie réelle, l'identité virtuelle est un fin mélange entre « ce que je montre, ce que je cache, ce que les autres perçoivent et ce qui m'échappe ».

Cette identité se compose à mesure que vous « surfez » et que vous communiquez avec des ressources et des individus sur le Web, laissant ainsi diverses traces plus ou moins visibles, profondes, indélébiles.

Elle renseigne donc de manière plus ou moins floue sur vos centres d'intérêts, vos relations, vos activités et vos points de vue, bref, vos multiples identités.

La maîtrise de ces informations dépend fortement de votre capacité à utiliser les outils du Web pour filtrer, sélectionner et organiser les contenus à montrer ou cacher en fonction de vos propres intérêts."

Source : <http://netice.fr/eportfolio/?p=378>

Q1. Soulignez en rouge la phrase qui permet de définir au mieux l'identité numérique.

Q2. Soulignez en bleu la phrase qui prouve que cette identité n'est pas fixe.

Etape 2 : Quels sont les avantages de l'identité numérique ?



Document 2

Internet et les réseaux sociaux permettent à l'enfant d'affirmer sa personnalité s'il est plus timide que les autres. Internet leur procure un grand plaisir et c'est à partir de cela qu'ils sont en mesure de se créer une identité. Elle peut être réelle ou virtuelle. Lorsque l'on possède une identité numérique, celle-ci permet de s'exprimer et de donner notre opinion. Elle permet à la personne de se défouler, d'exprimer autant sa colère que sa joie dans les moments importants de sa vie. Selon Hélène Delaunay-Téterel, l'utilisation de certains réseaux sociaux permet aux enfants de recevoir de l'attention de la part de gens. En effet, en se créant une identité numérique, la famille peut entrer en communication plus facilement avec le jeune. De ce fait, lorsque le jeune s'ennuie, il lui est possible grâce à ces réseaux de pouvoir prendre des nouvelles des personnes qu'il aime.

Source : <http://pedagogic.ca/?post/2010/12/10/L-identit%C3%A9-num%C3%A9rique%3A-Danger-ou-pas2>

Les principaux réseaux professionnels, à savoir LinkedIn, Viadéo, sont d'excellents alliés dans la recherche d'emploi. Les sites de recherche d'emploi et de stage permettent souvent de créer un cv en ligne pour être susceptible d'intéresser un recruteur. Les profils numériques, quels qu'ils soient, vous permettent de montrer que la personne utilise des outils modernes.

<https://blog.moovijob.com/index.php/carriere/avantages-et-inconvenients-des-profils-numeriques-savez-vous-ce-quon-sait-de-vous-6613.html>

Q2. A l'aide de ce double document, donnez deux avantages à disposer d'une identité numérique

-
-

Q3. Et vous, quel avantage tirez-vous à disposer d'une identité numérique ?

.....
.....
.....

Etape 3 : Que deviennent mes données personnelles ?



Document 3 : *L'obscur business des données personnelles* (Decod'Actu du 31 octobre 2017)

Regardez la vidéo pour répondre aux questions suivantes. <https://ladigitale.dev/digiview/#/v/6480df95dd5b0Q>

Q4. Pourquoi la plupart des outils sur internet comme les réseaux sociaux sont gratuits ?

Q5. Que sont les données personnelles ? Donnez 3 exemples.

-
-
-

Q6. Que sont les cookies ?

.....
.....
.....

Document 4 : Extrait du compte Instagram de l'influenceuse Lufy du 4 juin



Q7. De quel réseau social est extraite cette capture d'écran ?

Q8. Pour quelle marque Lufy fait-elle de la publicité ?

Q9. A l'aide de ce document, proposez une définition du mot « Influenceuse ».

.....
.....
.....
.....

Etape 4 : Quels sont les risques pour mon identité numérique ?

Document 5 : « Usurpation d'identité d'un professeur » (France télévisions du 8 février 2013)

Regardez la vidéo pour répondre aux questions. [dgxy.link/sxtCU](https://www.dgxy.com/link/sxtCU)

Q10. De quoi ont été reconnus coupables deux lycéens de cet établissement scolaire ?

Q11. Quelle sanction a été décidée par le conseil de discipline ?

Q12. Que risquent-ils aux yeux de la loi ?

Document 6 : "Dave le faux voyant", vidéo publiée par la Febelfin (fédération belge du secteur financier) en 2012

Regardez la vidéo pour répondre. <https://ladigitale.dev/digiview/#/v/6480e5ef875a6>



Q13. Quel message souhaite faire passer cette vidéo ?

.....
.....
.....
.....

Document 7

Tout a commencé au printemps 2003. Le jeune Québécois de 14 ans Ghyslain Raza empoigne un ramasse-balles de golf dans un studio vidéo et imite maladroitement un combat de chevaliers Jedi. Des camarades de classe découvrent par hasard la bande VHS et décident de la numériser pour la mettre en ligne sous le nom de *Star Wars Kid*. Deux ans plus tard, la vidéo est uploadée sur YouTube et se répand dans le monde entier. Les parodies affluent sur le Net et à la télévision.

Mais ce succès fulgurant est loin d'être positif pour le jeune garçon. La vie quotidienne de Ghyslain Raza est en effet devenue un enfer. Ses camarades de classe se moquent de lui. Ses amis lui tournent le dos. Et sur le Web, des millions d'anonymes ricangent de sa prestation. Certains lui disent qu'il est « la honte de l'humanité » et qu'il « ferait mieux de se suicider ».

« Il n'y a aucune limite sur Internet. C'était comme du poison », relate-t-il aujourd'hui. « Je n'ai jamais songé au suicide, mais je ne pouvais pas m'empêcher de penser que je ne servais à rien... C'était une période très difficile. » L'adolescent quitte l'école pour prendre des cours à domicile. Ses parents poursuivent en justice les adolescents qui ont mis en ligne la vidéo originale.

Aujourd'hui, Ghyslain Raza a 25 ans et est étudiant à l'université McGill de Montréal. Il a décidé d'adresser un message aux adolescents victimes des moqueries de leurs camarades. « Vous y survivrez. Vous n'êtes pas seuls. Plein de gens autour de vous vous aiment. Il faut surmonter la honte et accepter qu'ils vous aident. »



Source : <https://www.lefigaro.fr/international/2013/05/11/01003-20130511ARTFIG00373-cyberharcèlement-le-star-wars-kid-s-exprime-dix-ans-apres.php>

Etape 5 : Quand tout dérape ?

Q14. Qu'a fait ce jeune Québécois pour s'amuser ?

Q15. Qu'ont alors fait certains de ses camarades ? Pourquoi est-ce illégal ?

Q16. Surlignez en jaune la phrase du texte qui montre que Ghyslain Raza a été victime de cyberharcèlement.

Q17. Surlignez en rouge le conseil que donne Ghyslain Raza aux adolescents victimes de moqueries.

Document 8 : Clip de la chanson « Mon précieux » de Soprano en 2016

<https://ladigitale.dev/digiview/#/v/6480e999689bc>



Q18. Décrivez 3 comportements dans cette vidéo qui prouvent que l'identité numérique sur les réseaux sociaux peut être très addictive (comme une drogue) ?

-
-
-

Etape 6 : Comment se protéger ?

Document 9 : "C'est quoi les dangers d'Internet ?" (1 jour 1 question du 4 février 2019)

<https://ladigitale.dev/digiview/#/v/6480eb2dbcfb7>



Q19. Donnez 4 conseils afin de se protéger des dangers d'internet.

-
-
-
-

Document 11 : Les conseils de la CNIL pour un bon mot de passe



Un bon mot de passe doit contenir au moins 12 caractères et 4 types différents : des minuscules, des majuscules, des chiffres et des caractères spéciaux. **Il peut être plus court si votre compte est équipé de sécurités complémentaires !**



Personne ne doit deviner votre mot de passe à partir du nom de votre chien ou de votre film préféré. Idem pour le **code de votre smartphone** : préférez un nombre aléatoire à une année.



Pour éviter les piratages en cascade, chacun de vos comptes en ligne qui présente un caractère sensible (banque, messagerie, réseau social, etc.) doit être verrouillé avec un mot de passe propre et unique. **Nos conseils pour la sécurisation de votre boîte mail.**



Les post-it, les fichiers texte, votre smartphone ou votre boîte de messagerie ne sont pas conçus pour sécuriser le stockage de vos mots de passe. Pensez aussi à ne jamais les enregistrer dans le navigateur d'un ordinateur partagé.